

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON
SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, DURAND Alain, ARGELIES René, BORDJA Magali, BONHUIL Frédéric, TAURINES-FARO Bernadette, FERREIRA Sylvie, FLORES Cyril, GIL Sandrine ENJALBY Christiane CAZILHAC Bernard, CONDAMINES Catherine, COSTA Hervé, CHAUD Bernard, CASSAN Pierrette.

Absents procurations : JOFFRE Edith (BORDJA Magali), MILLER Michèle (CAZILHAC Bernard), SCHLATMANN Rosalie (ENJALBY Christiane).

Absent : LONG Jean-Emmanuel, BORDJA Marie-Ange, GIL Jaïro, SALMISTRARO Sylvie, ROUGEOT Philippe.

Mr Hervé COSTA a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°5

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par le Trésorier de Béziers Municipale à la clôture de l'exercice.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au Compte Administratif de la Commune.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et les écritures du Compte de Gestion du Receveur municipal,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir :

*Approuver le Compte de Gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2018 du Budget Principal, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la Commune pour le même exercice,

*Dire que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

*L'autoriser à signer le Compte de Gestion 2018.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2018 du Budget Principal, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la Commune pour le même exercice.

2019-05

Envoyé en préfecture le 01/04/2019

Reçu en préfecture le 01/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 034-213400377-20190328-201905-BF

DIT que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE le Maire à signer le Compte de Gestion 2018.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire

Gérard ABELLA

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 01/04/2019
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 01/04/2019

